**CAPTURE 21**

**Europol : Concours de photographie 2021 des forces de l’ordre**

**Faites briller vos optiques pour notre concours photo 2021 et gagnez un voyage pour deux à Europol à La Haye !**

Le concours est ouvert à tout photographe professionnel ou amateur représentant des forces de l’ordre de l’Union Européenne ou des pays ayant un accord de coopération avec Europol ou d’un magazine d’une de ces autorités. Chaque photographe peut envoyer un maximum de cinq clichés.

Le concours comprend cette année deux catégories :

1. **Rendre l’Europe plus sûre.** Les forces de l’ordre qui, dans le cadre de leur travail, font de l’Europe une place plus sûre. Points de vue opérationnels de la lutte contre le crime organisé (trafic de stupéfiants, d’armes ou de migrants, contrefaçons). Les forces de l’ordre peuvent être photographiées d’une manière artistique, abstraite, panoramique.
2. **La réouverture de l’Europe.** À mesure que les programmes de vaccination sont déployés sur le continent, l’Europe entame lentement sa réouverture. Les voyages reprennent, les commerces ouvrent leurs portes et les communautés se retrouvent. Nous appelons les photographes à partager leurs histoires issues de cet épisode de la pandémie de coronavirus. Montrez-nous comment les forces de police adaptent encore leur travail, assument de nouvelles tâches et aident les communautés tout au long de cette étape de la pandémie.

Les trois meilleurs photographes seront invités à **séjourner pendant deux jours à La Haye ou Amsterdam** et à visiter Europol. S'il n'y a pas de gagnant dans l'une des deux catégories, un prix supplémentaire sera attribué à l’autre catégorie.

Date de clôture des candidatures : **30.9.2021**

**Visitez en ligne : www.europol.europa.eu**

***Important! Ce formulaire dois être transmis via
la page web du concours de photographie***

**Formulaire B: Autorisation du sujet**

*Chaque personne reconnaissable sur toute photographie doit avoir fourni*

*son consentement en complétant le formulaire ci-dessous*

**Nom:**

**Email :**

**Téléphone:**

**Adresse postale**:

Je consens à ce qu'Europol utilise ma (mes) photographie(s) et les descriptions connexes dans le cadre du concours de photographie des forces de l’ordre d'Europol, les calendriers d'Europol et toutes autres publications d'Europol, qu'elles soient publiées sur l'intranet, l'internet ou sur un support écrit.

J'autorise également Europol à utiliser la(les) photographie(s) pour toute autre activité liée à son mandat et à conserver la(les) photographie(s) à cette fin.

Je suis conscient qu'il est possible que ma (mes) photographie(s) et les explications correspondantes soient adaptée(s) avant d’être publiée(s).

Je suis libre à tout moment de retirer mon consentement, quel qu'en soit le motif, auquel cas la photographie cessera d'être utilisée dans une publication future. J'accepte de faire part de ce retrait par écrit.

**Signature:**

**Date:**

***Important! Ce formulaire dois être transmis via
la page web du concours de photographie***

**Formulaire A:
Renonciation du photographe à ses droits**

Je soussigné(e), («le/la photographe») accorde à l'Office européen de police (situé à Eisenhowerlaan 73, 2517 KK La Haye, Pays-Bas) («Europol») et à ses ayant droit le droit d'utiliser, de reproduire, d'adapter, de modifier, de distribuer, de publier (ou de faire publier) et de présenter publiquement dans le monde entier la(les) photographie(s) décrites ci-dessous:

………………………………………………………... (nombre d'images)

à toutes fins, y compris, mais sans limitation, les calendriers d'Europol. Afin de dissiper tout doute, ceci inclut toute publication future qui pourrait être proposée au public (y compris par des tiers tels que des éditeurs de journaux).

Je comprends et j’accepte que les photographies puissent être utilisées en tout ou en partie, sous forme combinée ou déformée, en couleur ou non, et puissent être publiées sur tout support, y compris, notamment, un support imprimé, une vidéo et/ou l’internet. La présente renonciation autorise toute divulgation initiale et ultérieure des photographies à tout moment.

Je suis le seul et unique titulaire de tous les droits liés aux photographies. Aucune d'entre elles n'est extraite d’une autre œuvre ni ne repose sur une autre oeuvre; aucune d'entre elles n'enfreint les droits d'auteur ni tout autre droit de qui que ce soit, ni ne contrevient au droit communautaire ou national en vigueur. La reproduction, la publication, l'exposition ou toute autre utilisation par Europol, sous quelque forme que ce soit, n'enfreindra en aucune façon, ni directement ni indirectement, les droits de quiconque.

Dans la mesure où l'une des photographies représente des personnes aisément identifiables, j'ai mentionné les noms, adresses et numéros de téléphone de celles-ci et leur consentement écrit à l'utilisation de leur image aux fins décrites par Europol.

Je renonce à tout droit de contrôler ou d'approuver un quelconque produit fini et libère et décharge Europol de toute responsabilité due à une déformation, altération ou utilisation sous forme combinée, qu'elle soit intentionnelle ou non, susceptible de survenir durant le traitement ou la préparation du produit fini.

J'accepte de tenir Europol indemne et de l’exonérer de toute responsabilité pour les pertes, dommages, coûts, dépenses, frais de justice, recouvrements, jugements, transactions versées, pénalités et dépenses susceptibles d'être obtenus, infligés ou subis à la suite de: (1) toute violation d'un droit de propriété ou d'un droit d'auteur; (2) tout aspect diffamatoire ou illicite contenu dans les photographies; (3) toute intrusion ou atteinte à la vie privée lors de la prise des photographies ou de leur publication ou (4) toute autre infraction liée à ce projet.

…/…

Je suis conscient que cet instrument est juridiquement contraignant et que j'ai signé volontairement cette déclaration.

EN FOI DE QUOI je signe et remets cette déclaration de consentement, d'abandon de responsabilité, de renonciation, d'indemnisation et d'autorisation de publication à la date ci-dessous.

**Photographe**

 [Signature]

 [Nom en majuscules]

 [Date]

Adresse:

**Consentement de l'autorité de mise en application des lois[[1]](#footnote-1)٭**

 [Signature]

 [nom en majuscules]

 [Fonction]

Nom et adresse de l'organisation:

1. ٭ Obligatoire uniquement lorsqu'une photographie représente une activité ou un équipement qui pourrait raisonnablement être considéré comme confidentiel. La contre-signature est demandée afin de garantir qu'Europol puisse être certaine que sa publication n'enfreindra aucune règle interne/nationale de l'autorité de mise en application des lois. [↑](#footnote-ref-1)